

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 9

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

L'historique des grandes manœuvres. — Impressions de manœuvres.
Les caporaux du train. — Le dix-neuvième jour.

Les officiers qui ont fait partie des I^{re} et II^e divisions lors de leurs premières manœuvres, depuis la réorganisation de 1874, ont presque tous disparu de l'armée ; un petit nombre, parmi ceux qui composent leur cadre actuellement, se souviennent des modestes commencements des exercices des grandes unités.

A l'origine, les manœuvres de division devaient revenir tous les huit ans ; elles étaient précédées, deux ans auparavant, des manœuvres de brigade. Peu à peu cet état de choses fut modifié jusqu'au moment où, les corps d'armée ayant été créés, on adopta le tour de rôle actuel qui comporte chaque année des manœuvres de corps d'armée ; le tour revient donc tous les quatre ans.

Depuis 1875, soit dans l'espace de vingt-huit ans, les divisions I et II ont exécuté six fois des manœuvres.

En 1878, la II^e division manœuvrait entre Fribourg et Berne, contre la brigade du colonel-brigadier Steinhäuslin ; la II^e division avait à sa tête le colonel-divisionnaire Lecomte. L'année suivante, en 1879, c'était le tour de la I^{re} division. Commandée par le colonel-divisionnaire Ceresole, elle eut ses exercices dans la contrée d'Echallens, et ceux-ci se terminèrent par trois jours de manœuvres contre un ennemi qui, sous les ordres du colonel d'artillerie de Loës, s'était fortement retranché à Aclens. La I^{re} division força le passage de la Venoge.

En 1878 et en 1879, il n'y avait pas de directeur des manœuvres ; le commandant de la division en remplissait lui-même les fonctions.

En 1886 et en 1890, les divisions I et II manœuvrent l'une contre l'autre ; elles ont à leur tête les mêmes commandants qu'en 1878 et 1879. En 1886, les manœuvres ont lieu sur la Broye, dans la contrée de Payerne. Le terrain des manœuvres de 1890 est le triangle compris entre Romont, Bulle et Semsales ; le directeur, dans ces circonstances, est le colonel-divisionnaire Wieland.

A dater de 1890, un élément nouveau vient modifier l'organisation des

grands exercices : la création des corps d'armée. Le 1^{er} corps (div. I et II) a ses manœuvres en 1895. Les exercices, division contre division, sont dirigés par le colonel commandant de corps Ceresole ; les divisions sont commandées par les colonels-divisionnaires David (I^{re} division), et de Techtermann (II^e division). Après trois jours d'exercice de division contre division, il y a une manœuvre du corps d'armée contre un ennemi marqué. Celui-ci a mis en état de défense la position à l'est du Talent, entre Sugnens et Bottens ; l'ennemi marqué représente une division ; il est commandé par le colonel d'état-major P. Isler, qui était alors instructeur de la I^{re} division. Ce jour-là, c'est encore le commandant du corps d'armée qui remplit les fonctions de directeur de la manœuvre.

Quatre ans plus tard, en 1899, le corps d'armée a passé sous le commandement du colonel commandant de corps de Techtermann, et les divisions sont commandées par le colonel-brigadier Geilinger (I^{re} division), commandant des fortifications de St-Maurice, en remplacement du colonel-divisionnaire de la Rive, empêché par la maladie, et par le colonel-divisionnaire Secretan (II^e division). Les exercices de division contre division durent trois jours, sous la direction du commandant du corps d'armée ; elles ont lieu entre la Thièle moyenne et la Sarine ; les lieux de rencontre des divisions sont Anet, Chiètres-Fräschels et Gurmels. Les officiers supérieurs du III^e corps d'armée, dirigés par le colonel commandant de corps Bleuler, fonctionnent comme juges de camp.

Les exercices de division contre division sont suivis de deux jours de manœuvres du corps d'armée contre une division combinée, dite division de manœuvre, fournie par des troupes du II^e corps, et placée sous le commandement du colonel d'état-major P. Isler, instructeur en chef de l'infanterie. Ces manœuvres sont dirigées par le colonel commandant de corps Bleuler, et ont lieu entre la Sarine et la Singine.

Les manœuvres de 1903 ont mis en présence les mêmes troupes, mais c'est le colonel-divisionnaire P. Isler qui, cette fois, commande la I^{re} division ; le colonel d'état-major Wassmer commande contre le corps d'armée la division de manœuvre. Le directeur des manœuvres est, comme en 1899, le colonel commandant de corps Bleuler.

. . .

Le spectateur impartial qui a suivi attentivement la série d'exercices que je viens de rappeler, doit reconnaître que durant cette période de vingt-huit ans, il s'est accompli des progrès considérables. C'est à la loi de 1874 que nous le devons ; sans elle notre armée serait peut-être encore dans un état approchant du chaos, où nous avaient surpris les événements de 1870. Il n'est que juste de rappeler cela, à un moment où cette loi est tant décriée ; c'est pourtant elle qui a rendu possibles les progrès que nous constatons à l'heure actuelle.

Mais ce n'est pas seulement dans le domaine militaire que les bienfaits de la loi de 1874 se sont fait sentir; elle a certainement aussi contribué à resserrer les liens confédéraux. Avant elle, il y avait des troupes fédérales et des troupes cantonales, se jalousant souvent les unes les autres; mais il n'y avait pas d'armée fédérale.

Toutes les troupes d'infanterie étaient instruites dans les cantons et par les cantons; elles ne frayaient que rarement les unes avec les autres; et ce contact — j'en appelle aux souvenirs d'hommes qui vivent encore et qui ont assisté à certains événements — n'était pas toujours fraternel; on se suspectait et on se dénigrait; on exagérait la paille que l'on voyait dans l'œil de son prochain, et l'on ignorait la poutre que l'on avait dans son propre œil; dans certaines régions, on voyait arriver avec une sorte de répugnance les troupes de tel canton voisin, et on était prédisposé à la malveillance. Rappellerai-je que certains bataillons, pour se mettre en garde contre cette malveillance, durent, à une certaine époque, se faire délivrer par les autorités des communes où ils avaient résidé, des certificats de bonne conduite?

Tout cela est devenu de l'histoire ancienne; les écoles de recrues de l'infanterie ont fondu ensemble les éléments des différents cantons; les caractères sont restés les mêmes; ils ont gardé leurs particularités, leurs qualités et leurs défauts; mais les hommes ont appris à s'aimer, à se supporter, à s'estimer, et quand deux bataillons de cantons voisins se rencontrent, ce n'est plus des lazzis qu'on échange au passage, mais de cordiales et joyeuses salutations.

* * *

Les manœuvres de cette année-ci ont permis de constater des progrès d'une autre nature.

En matière tactique d'abord. Il a paru que les unités moyennes, bataillons, régiments, étaient généralement mieux en mains, et leurs chefs plus exactement orientés. Il y a quatre ans, le manque d'orientation avait souvent amené des situations décousues, un défaut de coordination dans les mouvements. Ces cas ont été rares, cette année-ci; une plus grande régularité dans les déploiements en a fourni la preuve. La cause en est des ordres plus précis, et un contact mieux maintenu entre les commandants d'unités; sans attendre des ordres ou des instructions qui, même aux manœuvres, ne peuvent parvenir toujours en temps utile, ils se sont appliqués avec plus de soin à se tenir réciproquement au courant de leurs dispositions. On n'a donc plus guère vu des régiments tirer à hue, tandis que d'autres poussaient à dia, et l'ordonnance générale des opérations y a considérablement gagné.

L'union a paru plus intime également entre les armes combattantes, entre l'artillerie et l'infanterie surtout. Ce n'est pas que cette union ait

été réalisée aussi complètement qu'on pourrait le désirer. Telle ou telle manœuvre autoriserait des réserves. Mais ce sentiment de la cohésion nécessaire semble pénétrer davantage l'esprit des officiers, et la camaraderie de combat est en voie de développement. L'introduction de la nouvelle artillerie nous fera un devoir de prêter une attention toujours plus grande à ce côté de notre instruction militaire. Il ne sera pas de trop de multiplier les occasions où les officiers d'infanterie et d'artillerie pourront travailler en commun et s'initier réciproquement à la tactique de leur arme.

La troupe a montré plus de tranquillité. Les causes en sont multiples : progrès dans le commandement et dans les prises des formations tactiques ; moindres fatigues imposées aux troupes par le plan des manœuvres ; plus de soins donnés à la nourriture et d'une manière générale au bien-être des soldats dans les heures de repos ; meilleur exemple montré par les officiers.

Nous voudrions insister sur ce dernier point, car l'influence de l'exemple des officiers sur la discipline est capitale.

Il y a quelque vingt à vingt-cinq ans, nombreux encore étaient les officiers qui voyaient dans nos périodes de manœuvres des parties de plaisir ; ces officiers-là se préparaient à moitié, envisageaient la perspective de joyeuses soirées entre amis plus que les exigences de la tactique et de l'instruction du commandement et de la troupe. Le nombre des officiers qui se grisaient parfois tendaient à diminuer déjà, mais la boisson occupait néanmoins une place trop grande dans les préoccupations journalières.

Peu à peu ces mœurs ont évolués. Les journées étant plus remplies et le travail plus astreignant, les veilles ont diminué. Les officiers ont compris que pour avoir des hommes dispos, ils devaient leur assurer l'hygiène nécessaire, et que pour être dispos eux-mêmes, ils devaient s'appliquer au même degré ces règles de l'hygiène. De toutes façons, on a combattu les cas d'ivresse. Les alcooliques invétérés ont été exclus peu à peu de l'armée ; l'épuration a porté sur le corps des officiers comme sur la troupe ; un officier qui se grise est aujourd'hui mal vu de ses camarades, et l'on peut dire que dans le corps des officiers les cas d'ivresse, même accidentelle, sont devenus une rareté.

Nous voudrions faire un pas de plus. Ici ou là, dans certaines compagnies, en nombre décroissant il est vrai, une ancienne coutume a persisté. Le sac du sergent-major est destiné aux bouteilles de vin que les officiers s'accorderont pendant le bivouac du milieu du jour. Or, à ce moment-là, le plus souvent la troupe est dans l'impossibilité de se procurer du vin. Le bivouac a lieu hors des villages ; les hommes cuisent le café ou la soupe dans la marmite individuelle ; le matin, l'ordinaire a rempli leur gourde de thé. Pourquoi les officiers ne donneraient-ils pas l'exemple et

ne se priveraient-ils pas d'une boisson qu'ils ne peuvent accorder à leurs hommes? Cette privation n'entre pas en ligne de compte pour eux, et l'effet sur notre troupe est incontestable.

Ces petits exemples-là font beaucoup pour l'autorité que prend un corps d'officiers sur l'unité qu'il dirige; en voyant ses chefs supporter les fatigues avec bonne humeur, le soldat ne peut plus dire: « Ça leur est facile; ils viennent de reprendre des forces en dégustant une fine goutte de bouché! Tandis que nous... ». Et ils suivent d'autant plus volontiers et avec plus de confiance ce chef qui, pouvant s'accorder un privilège, y a renoncé volontairement, à seule fin de donner l'exemple.

Il en doit être ainsi en toutes circonstances: les officiers ne mangent pas avant que la troupe ait touché son ordinaire; ils ne changent pas de vêtements au cantonnement avant que les soldats aient été mis en état de le faire eux-mêmes; ils ne se reposent pas avant que l'heure du repos ait sonné pour leurs hommes. Quand partout, dans l'ensemble du corps d'officiers ces principes seront appliqués, la discipline réalisera de nouveaux progrès.

Nous avons parlé de la prise plus rapide des formations tactiques. Ici, la marge est encore grande pour de nouveaux progrès; et ceux-ci, étant donné les difficultés de notre terrain, sont extrêmement désirables. Un chef de compagnie à l'œil, et qui sait dresser ses sous-ordres, peut perfectionner son unité pendant un cours de répétition. Mais dans ce domaine tout spécialement, c'est à l'école de recrues à fournir la base d'une instruction solide. A elle d'habituer les soldats à prendre sans hésitation, sur un simple signe du chef de section, la formation adéquate au terrain. La section en ligne se heurte-t-elle à une haie touffue? d'eux-mêmes les hommes rompent rapidement par groupe formant la colonne de route qui leur permettra de franchir cette haie par quatre défilés de colonnes par un. La section ou le peloton en colonne de marche a traversé un bois; il arrive à la lisière, en terrain découvert. Immédiatement, sur un signe du chef de peloton qui a arrêté l'escouade de tête, les autres se forment à droite ou à gauche en ligne, suivant la rapide indication qui leur est donnée. Toutes ces petites unités, dans les marches d'approche sur le champ de bataille, doivent arriver à se ployer et à se déployer presque automatiquement, sur les simples indications du terrain aussi bien que sur celles de leur chef. Quand nous en serons là, la conduite des grandes unités deviendra singulièrement plus facile. Leur ralliement, au sortir d'un terrain semé d'obstacles, ne sera plus qu'un jeu et s'effectuera toujours dans le minimum de temps.

— Pour la première fois a fonctionné dans les bataillons l'institution des caporaux du train. Elle a gagné son procès, et quand la tradition se sera formée, quand par la répétition des cours ces nouveaux sous-officiers

se seront familiarisés entièrement avec leur mission, le service du train en sera fort amélioré. Il y a eu déjà plus d'ordre cette année-ci, et la présence du caporal a eu pour effet d'assurer aux chevaux de trait des soins plus attentifs. La grosse affaire est de ne désigner aux fonctions de caporal du train que des individus énergiques et ponctuels.

— Le canton de Vaud a inauguré un 19^e jour de service, afin de permettre une revision plus minutieuse de l'habillement, de l'équipement et de l'armement. La raison d'être de cette revision a été démontrée par le nombre d'hommes envoyés à l'arsenal : 350 à 450 par bataillon, soit de la moitié aux deux cinquièmes des hommes portant fusil. Il n'est véritablement pas possible de renvoyer dans ses foyers une unité qui laisse autant à désirer au point de vue de l'équipement personnel de ses soldats.

D'autre part, il faut reconnaître que quelque zèle qu'y ait mis l'Arsenal et quelque intelligentes qu'aient été les mesures adoptées, les opérations de la revision prennent trop de temps. Pour les hommes non directement occupés par elles, la journée devient une journée d'oisiveté, dont l'effet est fâcheux à la veille du licenciement. Il ne serait peut-être pas difficile, par une autre méthode, mettant à contribution plus activement les officiers de troupes, d'arriver au même résultat en beaucoup moins de temps. Nous examinerons ce point dans notre prochaine chronique.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Au Ministère de la guerre. — Mutations. — Petites nouvelles. — L'étude des langues étrangères. — Création de subdivisions de mitrailleuses. — Nos inspections d'armée. — Littérature militaire. — Les nouveaux canons.

Le changement de ministre de la guerre, présagé depuis des mois, s'est enfin réalisé. Par ordre de cabinet du 14 août, le général d'infanterie Heinrich v. Gossler a été mis à disposition. L'Empereur lui a adressé une lettre autographe fort gracieuse le remerciant des services qu'il a rendus pendant sept années dans ses fonctions si difficiles et si chargées de responsabilité. Le général a reçu une décoration extraordinaire, « Verdienstorden der preussischen Krone »; en outre, il a été mis à la suite du 3^e régiment de la Garde à pied qu'il avait commandé pendant deux ans avec distinction et dont il portera l'uniforme. D'après l'ordre de service, la démission a été motivée par des raisons de santé. Les on-dit d'une disgrâce, colportés avec tant d'opiniâtreté, sont ainsi démentis, du moins officielle-

ment¹. Le général, qui a fait les campagnes de 1866 et 1870, qui fut deux fois décoré, et en 1870 deux fois blessé, la première fois grièvement à la bataille de Wörth, a rempli au ministère de la guerre les emplois les plus différents. L'un des plus importants a été la direction du Département général de la guerre, alors qu'il s'agissait de préparer et de défendre la loi militaire déposée par le chancelier de l'empire v. Caprivi, cette loi dont l'essence était le service de deux ans des troupes à pied. La loi a été élaborée principalement dans le département de l'ex-ministre; il lui incombait de la soutenir devant la Commission et en séance plénière du Reichstag, mission dont il s'est acquitté aux côtés du chancelier avec beaucoup d'adresse. Comme ministre depuis 1896, Gossler a considéré la mise au point, à travers mille difficultés, de la loi militaire de 1899, comme sa tâche la plus importante.

Je n'ai pas à entrer dans les détails de son activité; qu'il me suffise de renvoyer les lecteurs à mes lettres mensuelles. J'ajoute seulement que l'ex-ministre, en 1883, a profité de votre hospitalité, en qualité de délégué officiel à vos manœuvres d'automne. Sur la personne de son successeur, le lieutenant-général v. Einem gen. von Rothmaler, dont la nomination date du jour même de la démission du général Gossler, l'essentiel a été dit dans ma chronique de juin (pages 483 et 484). La bienvenue que lui souhaite notre officieux, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, est significative. Après avoir exprimé les sentiments remplis de reconnaissance adressés par l'empereur à l'ancien ministre, le *Moniteur* ajoute que son successeur se trouve en présence de la haute tâche de tenir à jour l'organisation de l'armée de telle sorte qu'elle soit toujours prête à entrer en campagne et en état de garantir la sécurité de l'empire, dont les intérêts vont croissants. La presse n'aura pas tort de lire entre les lignes une allusion à de nouvelles demandes de développement de l'armée, ce qui du reste n'est que trop naturel à la veille d'un nouveau quinquennat.

Je passe à une autre mutation non moins importante en ce moment du réarmement de l'artillerie de campagne. La commission d'expériences a été présidée depuis le 1^{er} avril 1895 par le colonel, plus tard général bavarois, Reinhold Frhr. Fuchs v. Bimbach und Dornheim. Après le départ, de son prédécesseur, lieutenant-général v. Kuhlmann, nommé inspecteur, notre artillerie ne possédait pas de personnalité apte à remplir cette position, si l'on s'en tenait à l'ancienneté. Fuchs v. Bimbach avait été membre de

¹ On ne peut pas nier que l'ex-ministre se soit laissé surprendre par la question du recul sur l'affût dans l'artillerie de campagne. Les articles sans doute provocateurs, quoique écrits dans une bonne intention, du général Rohne, sur ce thème, avaient prouvé clair comme le jour l'infériorité de notre canon 96, sans que le gouvernement ait pris une position décidée dans la question. Interpellé dans la commission du budget du Reichstag, le ministre n'a donné que des réponses faibles et même contradictoires. Son attitude ne fut pas pour lui valoir l'approbation du souverain ni de l'armée.

la Commission depuis 1881 ; il avait, en sa qualité de chef de la section de l'artillerie à pied, rendu des services importants en matière de perfectionnement des projectiles de l'artillerie. Il fut autorisé par son souverain le prince-régent Luitpold à accepter la présidence de la commission prussienne. Bimbach décéda le 27 juin 1903, à Charlottenbourg, après avoir souffert pendant quelque temps de troubles du cœur. Le 19 août seulement fut nommé son successeur en la personne du major-général Kehrer commandant de l'école de tir de l'artillerie de campagne à Jüterborg. Le défunt président était né en 1845 et appartint à l'artillerie bavaroise depuis 1863. Il fit les campagnes de 1866 contre la Prusse et de 1870-71. Il reçut, à cette occasion, la Croix de fer 2^e classe. Il obtint le grade de major-général en 1896 et celui de lieutenant-général en 1899. Ce fut un homme de grand talent, versé dans les questions d'artillerie, plein d'expérience, joignant à une activité infatigable les qualités d'un homme de cœur et d'un bon camarade. Son décès est une perte irréparable pour l'armée et l'artillerie allemande.

Le major-général Karl Kehrer, né à Worms le 10 octobre 1849, est sorti du contingent du grand-duché de Hesse, auquel il a appartenu jusqu'en 1879. Oberkanonier dans la guerre de 1866 contre la Prusse, officier d'artillerie depuis fin juillet 1866, il prit part à la campagne (dans la 2^e batterie légère) de 1870-71 ; il fut blessé à Gravelotte, puis décoré de la Croix de fer 2^e classe. Il a été professeur à l'École de tir et membre de la Commission d'expériences depuis 1894, fut nommé colonel et en 1898 commandant d'un régiment, en 1899 commandant d'une brigade d'artillerie de campagne, major-général en 1900 et commandant de l'École de tir en 1901. Il est surprenant qu'une fonction aussi importante ait été deux fois de suite occupée par un général d'un autre contingent que le prussien. Est-ce hasard, ou manque de capacités ? Il est très difficile de répondre.

Quant à l'avancement ordinaire du mois d'août, il intéresse partiellement les hauts emplois. Le nouveau ministre de la guerre a été remplacé comme directeur du Département général de la guerre par le chef d'état-major du corps de la Garde, major-général Sixt v. Armin, qui a fait sa carrière dans l'état-major général. Le nouveau chef d'état-major du corps est le major-général v. Schickfuss u. Neudorf, ancien commandant de la 5^e brigade d'infanterie de la garde à Spandau et stagiaire également pendant longtemps dans l'état-major général. La brigade a été confiée au major-général v. Salisch, venu des Leibgrenadiere n° 8, à Francfort s/O. Ont démissionné : un commandant de brigade dans l'artillerie de campagne, major-général Müller, à Bromberg, dont le successeur est un colonel Senden qui fut à la tête du régiment d'artillerie n° 66, à Lahr en Bade, et quelques commandants de régiments. Le successeur du major-général Kehrer est le colonel Kettembeil, précédemment commandant du régiment d'instruction de l'école de tir ; le régiment a passé sous les ordres

du lieutenant-colonel v. Renesse. Au total, ont été promus : 1 major-général, 4 majors, 7 capitaines, 332 oberlieutenants et lieutenants ; démissionnaires : 1 major-général, 3 colonels, 1 lieutenant-colonel, 3 majors, 3 capitaines, 20 lieutenants ou oberlieutenants. Le lieutenant v. Salzmänn, bien connu par sa fameuse course de fond à cheval (Distanzritt) de Pékin en Allemagne, a été transféré au régiment d'artillerie de campagne à Francfort s/O. (plus tard Custringen). Un mouvement s'est produit dans le corps sanitaire ; ont été promus : 1 général médecin-inspecteur, 4 médecins majors 1^{re} classe, 7 2^e classe, 9 aides-majors. Du 1^{er} avril à ce jour, le ministère de la guerre a vu reconstituer presque tous ses hauts emplois : le ministre, lieutenant-général v. Einem gen. v. Rothmaler ; le département général de la guerre, major-général Sixt v. Armin ; le département central, colonel Wachs (faisant fonctions) ; le département des invalides et de la justice, colonel v. Vallet des Barres (faisant fonctions). Il n'y a d'ancien nommé en 1902 que le major-général Gallwitz, chef du département de l'administration.

— Deux officiers suédois serviront dans notre artillerie pendant deux mois : le major Kniberg, du 1^{er} Svea régiment, et le capitaine Frhr. v. Rehbinden, du 2^e Svea ; ils seront attachés respectivement au régiment d'artillerie à pied n° 13 et à celui de campagne n° 51.

— Encore un décès d'un homme d'une certaine notoriété. Le 5 juillet est mort le major en retraite Scheibert (Justus), rédacteur militaire de la *Gazette de la Croix*, et auteur très productif dans son domaine. J'ai donné une esquisse de sa vie mouvementée dans la bibliographie allemande du mois de mars 1902 (page 261), quand Scheibert venait de publier sa biographie : *Avec l'épée et la plume. Souvenirs de ma vie*. Bien connue est sa participation à la guerre civile de l'Amérique du Nord en 1863, à laquelle il a assisté dans le camp des Confédérés. Dans le domaine de la littérature militaire, il s'attardait de préférence à la fortification permanente. Il avait des idées originales, peut-être un peu bizarres, par exemple celle d'ouvrir les enceintes des forts et des forteresses du côté opposé à celui de l'attaque probable.

— On sait que l'Académie technique militaire ouvrira ses portes le 1^{er} octobre 1903. On a publié les noms de 50 officiers, oberlieutenants et lieutenants, qui assisteront au premier cours, y compris des officiers du Wurtemberg et de la Saxe. La Bavière ne sera pas représentée.

L'Empereur a insisté dans un ordre spécial du 27 juin sur l'étude, par les officiers, des langues étrangères les plus importantes. Il s'agit du russe, du polonais, du français, de l'anglais et de l'italien. On veut disposer d'une certaine quantité d'officiers et d'employés pouvant servir d'interprètes, selon les circonstances, dans l'une ou l'autre langue que les

élèves choisiront à leur goût. Les corps d'armée disposeront pour l'étude des langues étrangères de fonds spéciaux, destinés à des subsides aux lieutenants en second et en premier, aux capitaines de 2^e classe actifs et aux officiers de réserve, voire même aux officiers non en service actif qui, à la vérité, ne recevront que des indemnités de voyage. Des subsides seront également alloués aux employés les plus jeunes désignés pour des emplois dans l'armée de campagne. On a fait une revision des ordonnances pour les examens d'interprètes qui prévoient des épreuves écrites et orales. Les sujets les mieux qualifiés à l'examen peuvent obtenir un subside de perfectionnement pour un voyage ou un séjour en pays étranger.

— Un bataillon des grenadiers Empereur Alexandre à Berlin s'est servi pendant ces jours d'été de trains spéciaux du tram pour arriver sans fatigue sur le terrain d'une manœuvre aux environs de la capitale. On constate par ce fait jusqu'où va la sollicitude de nos autorités militaires pour l'hygiène des troupes.

— La ville de Wismar en Mecklenbourg, qui appartient au royaume de Suède depuis la paix d'Osnabrück, mais fut remise en gage au Mecklenbourg par la Suède, il y a un siècle, pour une somme importante, a été rendue sans restriction à l'Allemagne par un traité entre les deux Etats; cet acte, purement formel, est pourtant un acte de loyauté de part et d'autre.

— Le 1^{er} octobre 1903 seront créées deux subdivisions de mitrailleuses pour les deux corps d'armée saxons XII et XIX, et une section attelée pour le régiment d'artillerie à pied n^o 12 saxon, à Metz. Les subdivisions de mitrailleuses seront attachées à des bataillons d'infanterie à Dresde et à Leipzig. Pour les manœuvres impériales, les deux corps seront complétés par les deux subdivisions de la Garde prussienne.

— D'après un article de la *Gazette de Cologne* sur le ballon dirigeable du comte Zeppelin, il n'est pas probable que les essais soient continués, faute de ressources. La dernière ascension a eu lieu le 17 octobre 1900, non sans succès. Il faudrait encore 400 000 marcs pour arriver à un résultat effectif. Ils manquent. La dépense a été de près d'un million dont la moitié est sortie de la propre poche de l'inventeur. Notre ministère de la guerre ne compte pas, semble-t-il, sur l'utilisation de cet engin dans un but militaire.

— Nos inspections d'armée, au nombre de cinq, ont toutes à présent leurs titulaires : à la I^{re}, à Berlin, le prince Albrecht de Prusse, feld-maréchal ; à la II^e, à Meiningen, le prince héritier Bernhard, de ce duché, général d'infanterie ; à la III^e, à Hanovre, le comte Waldersee, feld-maréchal ;

à la IV^e, à Munich, le prince Léopold de Bavière ; à la V^e, à Karlsruhe, le grand-duc Frédéric de Bade, ces deux derniers colonels-généraux de la cavalerie avec le rang de feld-maréchal. Jusqu'en 1866, il y a eu en Prusse quatre fractions d'armée, mais à l'ordinaire sans titulaires. Dans l'armée de la Confédération de l'Allemagne du Nord, on a fait revivre cette institution en créant une cinquième fraction sous le grand-duc Frédéric-François II de Mecklenbourg-Schwerin. Après la résurrection de l'Empire allemand sous les Hohenzollern, les fractions, au nombre de quatre, reçurent la dénomination actuelle. La I^{re} inspection eut comme chef le prince royal Albert de Saxe ; la II^e le grand-duc de Mecklenbourg ; la III^e le prince Frédéric-Charles de Prusse ; la IV^e, avec les deux corps bavarois, le prince royal et impérial Frédéric-Guillaume, plus tard Empereur Frédéric III. Les titulaires des quatre inspections d'armée étaient tous des chefs d'armées éprouvés dans la grande guerre. On vit plus tard comme titulaires le prince Georges de Saxe (à présent roi), le feld-maréchal comte de Blumenthal, le grand-duc de Hesse Ludwig IV. La V^e inspection fut créée en 1877 à Karlsruhe.

Cette institution a une certaine valeur pour garantir l'égalité de l'instruction dans l'armée de l'empire. Mais ce serait une grande erreur que de voir dans ces inspections les futures armées dans une guerre mondiale, ou dans tous leurs titulaires actuels les généraux d'armée à venir. Cette hypothèse est exclue déjà par l'âge de l'un ou de l'autre de ces chefs.

* * *

Quelques mots sur la littérature. Je cite un petit livre fort remarquable d'un ancien écrivain de la guerre russo-turque, Thilo v. Trotha. Il est intitulé : *Du Danube jusqu'à Plewna*, et se base sur l'œuvre officielle de l'état-major russe qui vient de paraître. Trotha révèle sans réserve les côtés faibles de la publication russe, laquelle, quoique en général douée d'une certaine franchise, passe néanmoins sous silence des situations importantes qui demanderaient absolument à être élucidées. Trotha dénonce sans pitié les graves fautes commises par la haute direction des opérations russes. Le livre a paru chez Richard Schröder, à Berlin, l'ancien éditeur des *Neue Militärische Blätter*. Schröder, en effet, a remis, il y a un an et demi, cette publication à un autre libraire ; celui-ci eut nombre de difficultés financières à surmonter, mais maintenant l'affaire est en cours. L'existence des *Neue Militärische Blätter* qui paraissait menacée, peut être garantie. Un livre comme celui de Trotha est fait pour fortifier la renommée de l'éditeur lui-même.

Je cite encore *L'Ecole de bataillon*, anonyme, 2^e édition (la première n'avait pas été publiée), chez Eisenschmidt, fort à recommander ; *Winke für die Anfertigung von Krokis und Skizzen*, par Vischer (même éditeur) ; *Lehrmethode der Anfangsgründe des militärisches Planzeichnens*, par Ste-

phan, etc. La brochure la plus récente de v. Reichenau, citée dans ma chronique de juillet, a provoqué une critique du correspondant militaire de la *Post*. Il estime que la proposition du général relative au canon de petit calibre à obus percutant, se heurtera à l'opposition d'une majorité compacte favorable au canon à shrapnels de calibre moyen. Le succès ne pourrait lui venir que de l'expérience d'une guerre apportant la preuve de ses affirmations.

J'ai parlé également de l'ouvrage du général R. Wille : *Développement des fermetures de canons, avec un coup d'œil spécial sur les constructions les plus modernes du système Ehrhardt*. Ce livre, apprécié généralement d'une manière très favorable, a été la cause d'un différend entre l'auteur et la maison Fried. Krupp (voir à ce sujet la *Kriegstechnische Zeitschrift*, livraisons VI et VII).

Il y a deux ans avait paru dans les *Neue Militärische Blätter* une publication anonyme qui mentionnait entre autres la « fermeture à coin » de Krupp. L'auteur reprochait à cette usine d'avoir eu un devancier pour cette construction en la personne d'un technicien des usines de Spandau. L'article ne manquait pas d'un certain esprit. L'auteur avait multiplié les précautions oratoires, mais le lecteur devait gagner la conviction que la construction de Krupp n'était autre chose qu'un plagiat.

Wille en parle dans son livre et une déclaration de Krupp lui reproche de manquer de bonne foi. Je suis convaincu que Wille, dans sa réplique, a touché juste en demandant pourquoi Krupp, s'il est si sûr de son droit, n'a pas immédiatement poursuivi l'insinuation des *Neue Militärische Blätter*. Tout le monde en connaît l'auteur qui doit se trouver encore dans une situation en vue dans la technique militaire. *Hinc illae lacrimae!*

Dans la presse périodique, je recommande la lecture d'un article remarquable, paru dans le n° 30 de la *Militärzeitung* (Berlin, rédacteur (Ettinger), sur la *Valeur de la télégraphie sans fil dans la guerre terrestre et maritime*. Il fournit une orientation très claire de la question. J'avais parlé, dans la chronique du mois de mai, d'un roman militaire à l'instar de la *Débâcle: Iena ou Sedan*, par Beyerlein. L'œuvre a fait le tour des journaux, du public et des corps d'officiers ; elle a eu plusieurs éditions ; les lecteurs l'ont dévorée parce qu'elle est écrite avec verve et que la matière en est piquante. Mais c'est du plus pur roman, et ce serait agir à l'étourdie que d'en tirer des augures sinistres sur l'avenir de l'armée allemande. A part quoi, l'éditeur et peut-être l'auteur peuvent se déclarer satisfaits du succès financier de leur œuvre.

D'après un journal connu, qui paraît à Essen, douze batteries de canons transformés en pièces à recul sur l'affût, devaient prendre part aux manœuvres impériales dans la province de Saxe. Le ministère de

la guerre en aurait fait la commande dans les premiers mois de 1903; les usines les auraient fournies aux troupes de si bonne heure que les batteries, après l'instruction nécessaire du personnel, devaient être en mesure de participer aux manœuvres. On attendait beaucoup de ces expériences qui devaient baser une solution définitive.

J'ai pu constater, aux manœuvres mêmes, que les batteries transformées étaient au nombre de cinq, savoir trois dans un groupe monté du bataillon 19 et deux dans un groupe à cheval du 1^{er} régiment de la garde. Ces groupes étaient entourés d'une « zone de sûreté », destinée surtout à les tenir à l'abri des indiscretions du kodak et de la horde des photographes à l'affût de tout ce qui peut enrichir les journaux illustrés. La « zone de sûreté » s'est montrée efficace et les reporters de la photographie y ont été pour la vanité de leurs efforts. Cela n'a pas empêché le correspondant d'un journal rhénan de découvrir des obusiers de campagne à recul sur affût. A-t-il été mystifié ou mystificateur ?

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Deux morts. — Les grandes manœuvres : l'attribution de leur direction. — Dans le Limousin : les doctrines du général de Négrier et son nouvel art militaire. — Le cyclisme militaire.

Quoique cette chronique soit surchargée de matières avec les grandes manœuvres, il convient de mentionner la mort des généraux Fay et Giovaninelli. Le premier était un écrivain militaire d'une certaine valeur, de qui j'ai eu déjà occasion de parler; il s'est occupé de la mobilisation et on lui attribue, non sans raison, je crois, l'introduction dans l'armée française du salut militaire. On sait qu'autrefois, sauf dans certains cas spéciaux, notamment lorsqu'ils avaient le casque ou le shako, les officiers saluaient en soulevant leur coiffure. Grâce au général Fay, ils ne font plus que porter la main à la visière. Et voilà comme on fait les bonnes armées.

Le général Giovaninelli fut, dit-on, un brave soldat. Je l'ai connu lorsqu'il commandait le 3^e corps d'armée. Il jouissait alors d'une obésité qui rendait ses déplacements difficiles : mais on prétendait qu'il avait autant de finesse dans l'esprit qu'il en avait peu physiquement : j'ai entendu louer beaucoup, par des gens compétents, la façon dont il a commandé l'ennemi figuré à la bataille de Mirecourt, en 1895, contre le généralissime Saussier. Mais peut-être n'attachez-vous pas un grand prix à ces prouesses.

Les deux généraux dont je viens de parler étaient l'un et l'autre au cadre de la réserve. Leur disparition ne constitue donc pas une perte pour l'armée.

L'organisation du commandement aux grandes manœuvres de cette année n'a pas été sans provoquer quelque tapage et sans faire jaser bien des gens. J'ai longtemps hésité à en parler, mais on en parle trop pour que je me taise. Je vais donc sommairement faire l'histoire de cet événement autour duquel on fait des histoires.

Je vous ai conté, en mars dernier (page 255), que le général Brugère était dépouillé, cette année, d'un des plus beaux fleurons de sa couronne, d'une des prérogatives auxquelles il tenait le plus : du droit de diriger les grandes manœuvres. Le général de Négrier avait bien proposé, pour arranger les choses à la satisfaction du généralissime, de prendre, sous la direction de ce dernier, le commandement des 12^e et 13^e corps réunis contre un ennemi que deux divisions auraient figuré. Mais le ministre n'a rien voulu savoir, comme dit le troupier. Il a maintenu ses ordres antérieurs qui tenaient à l'écart le vice-président du Conseil supérieur de la guerre, en lui enlevant un droit que celui-ci possédait, parce qu'il se l'était attribué de son chef, sans qu'on le lui eût jamais conféré. A peine appelé à remplacer le général Jamont dans ses hautes fonctions, le général Brugère avait cru devoir aller diriger successivement les manœuvres de la Saintonge, puis celle de la Champagne. Cette initiative l'avait fait accuser d'avoir voulu s'arroger ainsi une omnipotence que ses devanciers n'avaient jamais revendiquée. J'ai signalé ces insinuations dès mars 1902 (page 270). Il ne leur a pas été fait accueil tout d'abord. Mais on est revenu à la charge, et l'opposition a fini par obtenir gain de cause.

La malignité publique ne manque pas de se donner carrière à ce sujet : les « potins » marchent leur train, et on raconte sur les dessous de cette affaire un tas de choses dont il ne faut croire que la moitié, ou le quart, ou la dix-millionième partie. Peut-être même vaut-il mieux n'en rien croire du tout. Ce qui est certain, c'est que le général Brugère, ayant profité de la disgrâce du général de Négrier pour passer par-dessus le dos de celui-ci, l'a tellement couvert d'amabilités, il l'a comblé de tant de prévenances qu'il lui a fait oublier le renversement des situations. Touché de tant d'attentions, le pacificateur du Tonkin, devenu l'inférieur de son cadet, a voué à celui-ci une reconnaissance profonde. Esprit très droit, très loyal, très peu disposé à faire de la politique, ayant horreur des roueries diplomatiques, trop imbu des vertus militaires pour connaître la jalousie, un peu naïf aussi, peut-être, — je veux dire confiant, — il a accepté, sans rechigner, de céder le pas, bien que doyen des généraux français, à un camarade relativement jeune, de qui la rondeur et la bonhomie l'ont profondément touché. Tout était donc pour le mieux, et tous deux vivaient en bonne intelligence, n'étant divisés que sur des questions de pure théorie, l'un s'étant mis à la tête de ce qu'on peut appeler les romantiques de l'art militaire, tandis que l'autre est resté fidèle à l'école classique. Le malheur a voulu que, dans l'entourage du ministère, on fût hostile à la personne du général Brugère, en qui on ne trouvait pas toute

la souplesse qu'on espérait, et partisan des idées du général de Négrier, en qui on a trouvé un loyalisme sur lequel on ne comptait pas.

Il n'en a pas fallu davantage pour opérer en faveur de celui-ci le revirement dont il bénéficie aujourd'hui, et auquel on n'était guère en droit de s'attendre il y a trois ans, au lendemain de la mesure de rigueur prise à son égard par le général de Galliffet.

*
*
*

Il va sans dire que je désirais vivement me rendre compte sur le terrain de la façon dont le théoricien anonyme de la *Revue des Deux-Mondes* entend que les troupes doivent être conduites sur les champs de bataille. Jé me suis donc rendu en Auvergne où manœuvraient l'une contre l'autre les deux divisions du 13^e corps. J'ai suivi ce corps dans la Marche et le Limousin, où il a combattu le 12^e, sous les yeux du ministre, qui a tenu à montrer qu'il est le chef de l'armée (ou tout au moins son sous-chef, la première place étant dévolue au Président de la République) et qu'il est dans ses attributions de surveiller la façon dont les généraux commandent et dont les troupes exécutent.

Comme tous les ans, j'ai recueilli toutes les observations que j'ai pu sur le fonctionnement du commandement, sur l'instruction des troupes, sur la discipline, sur la tenue, bref, sur toutes les questions soit essentielles soit secondaires que tout homme du métier ne peut s'empêcher de trouver dignes d'attention.

Mais j'avoue que, si j'ai relevé quelques détails topiques, je n'ai trouvé sur aucun point, ni en bien, ni en mal, des changements considérables depuis 1902. En vain les uns disent-ils que l'armée a été désorganisée de fond en comble : elle ne me paraît pas pire qu'avant. Il est vrai qu'elle ne me paraît pas meilleure, en dépit de l'esprit nouveau qui y souffle, esprit vivifiant et régénérateur, à croire certaines gens. Heureux ceux dont la vue peut embrasser l'ensemble complexe des qualités et des défauts d'une collectivité au milieu de laquelle ils se sont trouvés pendant une dizaine de jours, à raison de quelques heures par jour ! Plus heureux encore ceux qui, à cette pénétration rare et à cette admirable perspicacité, joignent une mémoire assez fidèle pour qu'il puissent comparer des impressions recueillies à douze mois de distance ! Je ne suis, hélas ! ni des uns, ni des autres.

Laissant donc de côté les vétilles auxquelles je m'attarde peut-être un peu trop volontiers, d'habitude, je signalerai presque exclusivement les nouveautés tactiques et stratégiques dont il m'a été donné de contempler la révélation.

Certaines de ces nouveautés, s'il faut tout dire, ne sont pas bien nouvelles. L'emploi de détachements mixtes est du nombre. Il est vrai que la même chose prend des aspects différents selon les circonstances et que,

si Gutenberg a inventé les caractères mobiles, il n'en résulte pas que l'imprimerie soit de nos jours comparable à ce qu'elle était de son temps. Le principe n'a pas changé; mais combien la mise en œuvre est différente! Et la preuve en est que beaucoup de gens ont les mêmes principes soit politiques, soit tactiques, dont pourtant la conduite n'est pas la même dans les batailles soit parlementaires soit militaires.

Le général de Négrier, d'accord en cela avec le général Langlois, son contradicteur habituel, encore que celui-ci prétende qu'il y a entre eux, sous d'apparentes divergences, une réelle identité de conception, le général de Négrier, dis-je, a prescrit à ses corps d'armée, lorsqu'ils se porteraient à la rencontre de l'ennemi, de détacher, dans la direction de cet ennemi, plusieurs colonnes volantes, dont la composition et le nombre varieraient avec les circonstances, et qui devraient ne pas craindre de se porter à plusieurs kilomètres de distance du gros.

Ces avant-gardes forment des groupes de combat dont chacun a son objectif particulier et sa zone de combat propre. Elles sont indépendantes les unes des autres, mais elles reçoivent toutes la même mission qui est, d'abord, de prendre contact avec l'ennemi dans la zone qui leur est assignée, puis, l'ayant pris, de le conserver, soit en poussant plus avant, si elles ont la supériorité, soit en cédant le plus lentement possible, si elles sont dans la nécessité de rétrograder.

En tout cas, leur engagement aura fait reconnaître la position de l'ennemi et l'aura obligé à déployer prématurément des forces importantes. Les intentions de l'adversaire se manifesteront donc par son plus ou moins de résistance, et le commandement se trouvant ainsi renseigné, pourra d'autant mieux prendre ses dispositions qu'il aura tout le temps nécessaire, tout l'espace dont il a besoin.

En résumé, dit une note rédigée sous l'inspiration du général de Négrier, l'emploi d'avant-gardes nombreuses et de faible effectif permet :

1^o De tendre très rapidement un rideau de troupes de toutes armes devant un ennemi en position, tout en maintenant le plus longtemps possible le gros du corps d'armée concentré en arrière en une ou deux masses :

2^o De reconnaître exactement l'étendue, la forme et la nature du terrain occupé par les troupes avancées de l'ennemi et la répartition de ces troupes sur ce terrain.

La sécurité du gros du corps d'armée assaillant sera ainsi assurée pendant ce temps relativement long, moins par la force des groupes de combat formés d'avant-gardes, que par la distance du gros à laquelle celles-ci s'engagent.

3^o En définitive, tout en laissant à l'attaque la supériorité morale qu'elle a sur la défense, de placer le plus vite possible l'attaque dans la même situation matérielle que la défense, c'est-à-dire avec ses avant-gardes déployées au contact des avant-postes de la défense sur tout le front. Les gros, étant des deux côtés soustraits aux émotions de la lutte, sont réservés pour la manœuvre et en situation d'agir où décidera le commandement.

On a fait un grand usage de ces détachements combinés, groupes francs, colonnes volantes, de quel nom qu'on veuille les appeler. On s'en est servi pour tâter l'ennemi, pour former rideau et masquer les mouvements que les gros exécutaient. Le général-directeur s'est déclaré enchanté, paraît-il, des résultats que l'expérience avait donnés.

C'est n'être pas difficile, en vérité. Sans doute, les choses se sont fort bien passées; mais j'estime que, dans la réalité, il y aurait eu bien des accrocs. C'est très joli d'envoyer un demi-régiment de cavalerie avec une demi-batterie d'artillerie escadronner à deux ou trois lieues du corps principal, afin de désorienter l'ennemi et de l'induire en erreur sur la position réelle occupée par le corps. Mais cette petite troupe eût été « pinçée » dix fois pour une, fût-ce par une simple compagnie cycliste, qui, avec ses deux cents fusils, représente une puissance supérieure à celle de 300 sabres, fussent-ils flanqués de deux canons. Les escadrons eussent été bien vite décimés, et les attelages des pièces également. Lancer au loin des détachements mixtes — et surtout dans le terrain coupé et difficile que nous venons de traverser, — c'est les exposer à être détruits en détail, l'un après l'autre, sans le moindre profit. Aucune coordination n'est possible entre ces fractions éparses — *disjecta membra!* — et vraiment on ne conçoit pas qu'un général consente à laisser une indépendance absolue à des colonnes mobiles, dont chacune n'a qu'un faible effectif, mais dont l'ensemble finit par représenter une proportion très notable de la troupe placée sous son commandement.

Puisque la théorie du général de Négrier, c'est que le gros manœvrera, tandis que l'avant-garde s'immobilisera en immobilisant l'ennemi, un peu à la façon dont le chasseur se déplace pendant que son chien, en arrêt, fascine et retient le gibier, encore faut-il que cette avant-garde ne soit pas enlevée. Or, il m'a semblé que, bien des fois, elle avait couru le risque de l'être et qu'elle l'eût été dans la réalité, sans qu'il fût possible au commandement soit de lui faire porter secours, soit même de la savoir en péril. En particulier, la brigade d'infanterie envoyée avec un groupe d'artillerie sur la ligne Saint-Hilaire-le-Château-Pontarion, dans la journée du 12, eût été en fort mauvaise posture, donnant en plein dans l'ensemble du 12^e corps d'armée, et étant séparée du sien par six grands kilomètres difficiles à franchir.

Ayant rencontré cette brigade, placée sous les ordres du général de division Millet, j'ai voulu me rendre compte des relations qui avaient été établies entre elle et le corps principal, lequel se trouvait à Sardent-Maisonnisse. Eh bien, j'ai eu beau parcourir tout l'intervalle, impossible de découvrir le moindre poste, le moindre relai! Pas même un jalonneur pour guider un renfort! En tout et pour tout, deux dragons (qui cherchaient leur régiment et qui m'ont demandé leur chemin; ils n'eussent donc pas été d'un grand secours pour indiquer à une colonne celui qu'elle aurait

eu à prendre!), un officier d'état-major et un sergent muletier (ou un sergent artificier, je n'ai pas reconnu les insignes, car il galopait fort vite, fouaillant à tours de bras le cheval d'officier sur lequel il était monté...). Ah! J'oublie : j'ai rencontré aussi un train régimentaire, avec son escorte de gendarme, et je n'ai pu m'empêcher de trouver étrange qu'il fût placé juste entre le gros et le rideau, de façon à gêner éventuellement les communications qu'il aurait pu devenir nécessaire d'établir entre celui-ci et celui-là.

D'ailleurs, le général Millet a dû faire la même réflexion que moi puisque, se trouvant trop en l'air, il a demandé avec insistance à son commandant de corps d'armée et qu'il a fini par obtenir, non sans peine, de celui-ci, qu'un détachement mixte fût envoyé entre celui qu'il commandait et le gros, de façon à boucher, tant bien que mal, le trou d'une lieue et demie, voire sept kilomètres, que j'ai signalé. Le 98^e de ligne et un groupe d'artillerie composèrent cette troupe intermédiaire.

Si, au point de vue stratégique, les dispositions adoptées prêtent à la controverse, que dire des formations prises sur l'échiquier tactique! Ah! On peut affirmer que les leçons du Transvaal n'ont guère été comprises et utilisées. Que de fois n'ai-je pas vu des chaînes de tirailleurs à genou au travers d'une route qu'ils enfilèrent de leurs feux! Celle qui va de Saintes à Clermont, en particulier, m'en a fourni deux exemples typiques. Dans la journée du 12 septembre dont je viens de parler, 23 hommes du 63^e de ligne y étaient agenouillés en ligne sur la chaussée, à hauteur de Fond-Froide, barrant le passage au 121^e qui se présentait à moins de 200 mètres de là. Trois jours plus tard, c'était une section de 32 hommes, — sur deux rangs, cette fois! — vers Ecouveaux (à trois kilomètres avant d'arriver à Saint-Léonard).

Sur cette même route nationale, n^o 141, le même 15 septembre, j'ai vu le général commandant la division à la cote 415, à l'heure où le général Beaugier commandant la brigade était à la côte 403 et le commandant du corps d'armée ennemis, à l'entrée du chemin qui mène au hameau de Marnigot. Or, il y a exactement 2200 mètres entre les points extrêmes! On comprendra donc que les généraux étaient fort exposés à recevoir des balles, se trouvant à environ un kilomètre de la chaîne ennemie. C'est beau, le courage!

En résumé, donc, rien de bien nouveau cette année, ni de bien satisfaisant, hors un certain désir de se rapprocher de la réalité de la guerre en offrant à l'imprévu l'occasion de se manifester. Mais ce n'est pas suffisant : il faudrait en arriver à créer cet imprévu. Le général Brugère s'y est bien essayé, l'an dernier, par l'emploi qu'il a fait de la brigade coloniale qu'il affectait inopinément, au cours même du combat, à tel ou tel parti. Mais c'était là de l'imprévu très prévu et très escompté. Il faut s'y prendre autrement pour mettre à l'épreuve les facultés et les qualités des

états-majors. On ne saurait y arriver que par des changements brusques et vraiment inattendus apportés à la situation, par la réalisation de quiproquos du genre de celui qui se produirait si une brigade, ayant reçu l'ordre d'aller cantonner en tel point, était allée ailleurs, par suite d'une erreur ou d'une impossibilité matérielle, ou bien si, les ordres étant donnés en vue d'une certaine opération, au beau milieu de la nuit des renseignements nouveaux étaient arrivés qui fussent de nature à faire prendre d'autres dispositions. Et ainsi de suite.

On admet *toujours*, aux manœuvres, que les ordres sont *toujours* exécutés, qu'on est *toujours* sûr de trouver les troupes au point où on les a envoyées, que les estafettes arriveront *toujours* à destination, qu'on sera *toujours* exactement renseigné. Or, en campagne, *jamais* rien de tout cela n'arrive. Il faut donc, de toute nécessité, pour bien faire, que la direction des manœuvres intervienne pour déplacer de suite un corps, à l'insu du commandement, ou pour intervertir les cantonnements, ou pour communiquer des renseignements inexacts, ou pour intercepter les ordres et modifier ceux-ci. Sans l'emploi de ces moyens, les grandes manœuvres ne seront pas l'école des états-majors, ce qui est pourtant une de leurs destinations essentielles.

J'ai déjà appelé l'attention sur l'habitude vicieuse à laquelle on se conforme pour la répartition des cantonnements. C'est la direction des manœuvres qui assigne ceux-ci, se privant ainsi d'une occasion de mettre à l'épreuve l'esprit de décision des chefs et la puissance de travail de leurs bureaux. Il en serait tout autrement si, après la bataille, au lieu de réunir les officiers pour leur faire un discours plus ou moins quelconque sur ce qui vient de se passer, si non sur les à-côté de ce qui vient de se passer, le directeur des manœuvres demandait à chaque chef de parti : « Comment envisagez-vous la situation ? Vous considérez-vous comme vainqueur ou comme vaincu ? Quelles positions attribuez-vous aux troupes de votre adversaire ? Quels desseins supposez-vous à celui-ci. » Après qu'il aurait été répondu à ces questions, le directeur dirait, par exemple : « Eh bien, soit ! Dans ces conditions, quel plan comptez-vous arrêter ? » Et, une fois renseigné à ce sujet, il n'aurait qu'à prescrire au chef de parti de prendre ses dispositions en conséquence, c'est-à-dire, en particulier, de régler la question des cantonnements.

J'ai aussi exposé que le rôle des arbitres devrait être entendu tout autrement qu'il ne l'est. Ces juges du camp sont réduits, chez nous, aux fonctions de mouches du coche, circonstance qui, s'ajoutant à toutes les autres causes que j'ai déjà citées, a pour résultat de réduire le profit des manœuvres d'automne pour le moins au quart de ce qu'il pourrait et devrait être.

Celles auxquelles je viens d'assister, quoique très bien conduites,

l'ont été suivant la vieille formule; aussi n'ont-elles en rien changé l'opinion que je professe depuis longtemps à cet égard. Elle m'ont fait mieux connaître le général de Négrier, à qui j'ai trouvé de grandes qualités mais qui m'a paru souvent un peu trop raide, ne fût-ce que par la violence avec laquelle il a publiquement traité l'intendance, à Bourganeuf. Et elles m'ont mis à même d'apprécier la bonne tenue, l'esprit vraiment militaire, la bonne mine, l'entrain et l'endurance de troupes qui, il faut bien le faire remarquer, avaient été soumises à une sévère sélection en vue des fatigues exceptionnelles qui les attendaient.

Dans les premiers jours de septembre ont eu lieu, en Champagne, des manœuvres spéciales de cavalerie auxquelles je m'étais bien promis d'assister. Je n'ai pu m'y rendre, et, donc, je n'en parlerai pas si je n'avais à signaler l'idée étrange qu'on a eue d'y faire participer la compagnie cycliste du capitaine Gérard. — Pourquoi étrange? demanderez-vous, connaissant mes idées sur la convenance qu'il y a à adjoindre la « nouvelle infanterie montée » à la cavalerie. — Eh! Mais, précisément parce que, la cavalerie ayant protesté contre cette adjonction, et le Conseil supérieur de la Guerre l'ayant repoussée, le ministre a décidé que les cyclistes cesseraient d'être employés concurremment avec la cavalerie. Par contre, il a considéré comme définitivement terminée la période des essais, et, si mes renseignements sont exacts, les compagnies et pelotons créés à titre d'expérience vont être dissous. Mais on va, dans chacun des quatre bataillons de chasseurs à pied de la frontière Nord-Est, organiser une compagnie cycliste, à titre définitif.

A mon avis, c'est là un non-sens. Mais, du moment que l'union de la cavalerie et des cyclistes a été définitivement condamnée, c'est un non-sens pire encore, me semble-t-il, d'avoir fait participer aux manœuvres spéciales de cavalerie la petite troupe du capitaine Gérard.

Puisque le nom de cet officier revient sous ma plume, je vous engage, si vous désirez vous mettre au courant de la question, à lire l'ouvrage dont je vous ai parlé il y a deux mois (page 566), et qu'il vient de faire paraître chez Lavauzelle (à Paris) sous ce titre : *Conséquences tactiques de la création de l'infanterie cycliste*.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Les grandes manœuvres.

Depuis longtemps, nous n'avions pas eu en Italie de manœuvres à grande envergure. Celles de cette année-ci, qui ont eu lieu du 30 août au

6 septembre, ont renoué la tradition. Elles ont mis sur pied 60 000 hommes, soit les III^e et V^e corps d'armée, avec adjonction à chacun d'une compagnie de télégraphistes, d'un régiment de bersagliers et d'un régiment de cavalerie. En outre, ont manœuvré du côté du III^e corps une division de cavalerie à quatre régiments avec une section de télégraphe optique, deux batteries à cheval, une compagnie cycliste, enfin un régiment alpin avec deux batteries de montagne; du côté du V^e corps une division de la milice mobile à quatre régiments d'infanterie, un régiment de bersagliers et cinq batteries, une brigade de cavalerie à deux régiments et une compagnie cycliste.

Le terrain des manœuvres a été ce terrain classique de la haute Vénétie, débouché des Alpes du Trentin, qu'illustra déjà Marius battant les Cimbres 102 ans avant J.-C., et que Bonaparte parcourut dans sa célèbre campagne de 1796-97; terrain montagneux et d'un parcours difficile, aussi bien au point de vue tactique que logistique, car les routes y sont tortueuses, les rivières mal endiguées, les ressources limitées et la population irrégulièrement répandue.

Le principal cours d'eau est la Piave, dont le lit irrégulier varie suivant les endroits de 250 à 3200 m. de largeur, entre des digues surélevées de 2 à 3 mètres, d'un accès parfois impossible.

C'est dans ce pays difficile, aux chemins montants, sablonneux, malaisés que pendant six jours, avec des chances diverses, furent opposés l'un à l'autre le III^e corps, formant le parti bleu, et le V^e formant le parti rouge, sous la direction du général Saletta, chef de l'état-major général. Vous me permettrez de ne pas entrer dans le détail des opérations; si l'on n'a pas sous les yeux une carte détaillée, l'instruction à tirer de semblables récits est maigre pour ne pas dire nulle. Je me borne à résumer l'idée générale qui nous montre une armée rouge ayant passé la frontière et jeté une partie de ses troupes dans la plaine de Belluno, sur la haute Piave. Ce corps s'apprête à descendre la rivière pour pénétrer plus avant dans la Vénétie par la passe de Quero. Le parti bleu s'oppose à cette tentative.

D'une manière générale, les troupes ont montré beaucoup d'endurance et de bonne volonté. Quoique la chaleur fut grande pendant la première semaine de septembre, l'état moral comme l'état sanitaire ont été très satisfaisants. Il faut ajouter que la présence du roi qui a suivi les manœuvres avec autant d'intérêt que de compétence a contribué aussi à maintenir l'état moral.

Les différents services ont bien fonctionné. On a expérimenté surtout les moyens de communication: signaux optiques, télégraphie sans fil, ballon cerf-volant. Chaque brigade de cavalerie était pourvue d'une installation de télégraphie sans fil.

Pour la première fois, en Italie, il a été procédé à des essais d'automobiles mises au service de l'état-major. Ces nouveaux engins ont été vivement appréciés; après expérience, on s'est rendu compte que ce n'était plus guère possible de s'en passer. Par leur moyen, la direction des manœuvres et les commandants de corps d'armée ont été à même d'acquérir en tout temps une vision exacte et complète de la situation. Les distances n'existent plus. En un temps relativement très court, le commandant est à même de parcourir de larges fronts de combat et de s'assurer ainsi *de visu* d'une foule de circonstances qui, sans cela, lui resteraient ignorées.

Pour les transports de poids lourds, on s'est limité à expérimenter un automobile à vapeur, parcourant en palier, sur bonne route, 8 km. à l'heure, en remorquant sept à huit gros chars. Il est clair que sur des routes moins bien entretenue que celles qu'il a suivies, il eût rendu de moindres services.

Le fonctionnement des automobiles a été confié à des hommes du génie. Il est probable qu'il sera formé prochainement une section d'automobilistes.

Les chemins de fer ont été mis à une dure contribution. Les lignes sont peu nombreuses en Vénétie, et ont dû parer au transport de 60000 hommes, 6000 chevaux et 1000 voitures. L'opération a exigé deux journées et la mise en marche d'une centaine de trains spéciaux. Néanmoins tout s'est passé de façon normale, à l'exception d'un accident grave à Beano, dû à la négligence d'un conducteur et d'un chef de gare.

Le service de ravitaillements a fonctionné avec régularité. Ici et là, la ponctualité de certains fournisseurs a laissé à désirer, mais il est probable qu'en cas de guerre cet inconvénient disparaîtrait, les ordonnances en temps de guerre prévoyant des pénalités énergiques que le temps de paix ne connaît pas.

Dans le même ordre d'idées, on peut signaler des circonstances où la cavalerie ou d'autres corps de troupes très mobiles n'ont pu être suivis d'assez près par leurs trains. Il faudrait trouver pour ces derniers des modes de transport plus rapides. Mais ici encore, nous nous trouvons en présence d'un inconvénient inhérent aux seules manœuvres de paix; en guerre, le service des réquisitions le supprimerait.

Les réservistes méritent une mention spéciale; ils ont supporté courageusement la période d'exercices, et leur état sanitaire n'a pas laissé trop à désirer. Ce sont de braves gens qui ont bien rempli leur devoir.

